

**DEPARTEMENT**  
**MEUSE**  
**ARRONDISSEMENT**  
**COMMERCY**

Canton de DIEUE SUR MEUSE

**Commune de LEVONCOURT**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
Des délibérations du Conseil Municipal du 4 mars 2022

Le 4 mars 2022 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, WILLIE Annick, VERDUN Marie-Pierre.

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**OBJET** : AFFOUAGES 2022 (N°04/2022)

Madame le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'attribuer à l'affouage les arbres présents sur les parcelles 12 et 13 (périmètre pour poser le grillage du projet de plantation expérimentale) ;

Madame le Maire propose le tarif de 4 € le stère façonné ;

Madame le Maire propose d'effectuer la coupe d'affouage 2022 sous la responsabilité de trois garants :

- Jérémy JACQUEMIN
- Marie-Pierre VERDUN
- Annick WILLIÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 pour :

Approuve l'exposé de Madame le Maire ;

Autorise Madame le Maire à attribuer à l'affouage les arbres présents sur les parcelles 12 et 13 ;

Approuve le tarif de 4 € le stère façonné ;

Autorise Madame le Maire à nommer Jérémy Jacquemin, Marie-Pierre VERDUN et Annick WILLIÉ garants de la coupe d'affouage 2022

Date de la convocation : 25 02 2022  
Nombres de membres : 07  
Nombre de présents : 07  
Nombre de votants : 07

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission en  
Préfecture le 14 juin 2022 et de la  
Publication le 10 mars 2022

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,

Le Maire,

